

LIGUE DE BASSE NORMANDIE DES ECHECS

Président : Jacques MAILLARD 02, Rue Le Mont Notre Dame 14530 LUC SUR MER.

Tel : 02 31 37 20 20 ou 08 75 47 35 16 courriel : jacquelisa.maillard@wanadoo.fr

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du jeudi 31 mai 2007

Présents : Mme Muriel Santos Da Silva, MM Jacques Maillard, Bosko Basic, Hubert Benéteau, Christophe Choisy, Christian Clin, Damien Jarry

Invités : Mme Véronique Auvray (responsable scolaire ligue)

Absents non excusés : MM Maxime Boulier (Représentant de l'Orne), Gaël Lejeune

1. Approbation du PV de la réunion du 31 janvier 2007 et point sur la saison.

Le PV de la réunion du Comité Directeur du 31 janvier 2007 est approuvé à l'unanimité.

Point sur la saison :

Licences : La FFE ne nous fait plus parvenir d'états financiers réguliers. Il est donc difficile de faire le point sur les licences. Il faut aller chercher les informations sur le site fédéral. Actuellement le nombre de licenciés est de 1478, dont 702 licences A, ce qui traduit une augmentation par rapport à l'an dernier. CALVADOS 984 licences dont 406 Licences A ; MANCHE 330 licences dont 214 licences A ; ORNE 165 licences dont 82 licences A.

Cart'@too : Le dispositif mis en place par le Conseil Régional est reconduit cette année ; Il permet aux jeunes scolarisés dans le secondaire de bénéficier de réductions sur la licence et de pouvoir obtenir des réductions sur diverses manifestations sportives ou culturelles

BNP Paribas : Le président Maillard a pris contact avec la direction régionale de BNP Paribas afin d'étudier les possibilités d'un éventuel partenariat. Le nouveau directeur venait de prendre ses fonctions et ne connaissait pas notre sport. Il a été convenu de se revoir pour étudier les conditions d'un partenariat. Christophe CHOISY pense qu'un partenariat ligue BNP Paribas nous permettrait une aide de l'ordre de 500 Euros. Rien d'extraordinaire par rapport aux 200 000 Euros obtenus au niveau fédéral

Stage d'arbitrage : Un stage s'est déroulé les 24 et 25 mars dernier avec 10 candidats. Pour les arbitres en place, un stage de recyclage est à mettre en place pour le début de saison prochaine (Obligation FFE).

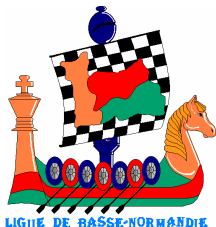
Formation des animateurs : Des changements sont en cours pour la délivrance des diplômes.

Interclubs : Le directeur des interclubs ne revient pas sur le bilan des interclubs publié sur le site web de la ligue début avril. Les clubs concernés ont reçu par courriel les informations sur les montées, les descentes, les futures compositions des groupes de N4 et de régionale, etc. De plus tous les résultats sont consultables en ligne sur le site fédéral.

Aucune équipe bas-normande ne descend en N4. Si, sportivement, le bilan de nos équipes en nationale est très bon, cela impacte notre championnat qui se voit amputé d'une équipe chaque saison. Il devient difficile d'avoir des groupes complets. Ce sera encore le cas la saison prochaine mais au prix de 3 équipes d'un même club dans les 2 groupes de régionale !

Une recrudescence de forfaits a été constatée cette saison. Un débat s'engage afin de savoir quelle est la meilleure méthode pour lutter contre cette plaie. Il est proposé de s'aligner sur le règlement fédéral qui sanctionne par des amendes tout forfait d'équipe ou individuel (article 3.8) en modulant le montant des amendes.

- Forfait d'équipe : Amende en N4 : 100 € ; Amende en Régionale : 50 €. Adopté à l'unanimité.
- Forfaits individuels : à partir du 4^{ème} forfait, tout forfait individuel dans la même équipe et dans la même saison sera sanctionné par une amende de 25 €. Adopté à l'unanimité moins deux abstentions (Ch. Clin et B. Basic)



LIGUE DE BASSE NORMANDIE DES ECHECS

Président : Jacques MAILLARD 02, Rue Le Mont Notre Dame 14530 LUC SUR MER.

Tel : 02 31 37 20 20 ou 08 75 47 35 16 courriel : jacquelisa.maillard@wanadoo.fr

2. Le secteur Jeunes.

Christophe Choisy présente un nouveau mode de sélection des jeunes pour les Championnats de ligue suite à la demande faite par le Calvados pour mieux prendre en compte la participation par département (voir CR du 31 janvier 2007). Le mode de calcul s'appuyant sur le nombre de participants (groupe de 24), la question est posée de savoir pourquoi est-ce le chiffre des participants de l'année N-1 et non de l'année N qui est pris en compte ? Réponse du directeur des jeunes : Afin de permettre aux départements de connaître précisément et à l'avance le nombre de qualifiés qui leur est alloué.

Suite à une remarque de Bosko Basic, le CD décide à l'unanimité moins une abstention (Damien Jarry) de monter à 30 (au lieu de 24) le nombre de qualifiés dans les catégories où sont regroupés les filles et les garçons (Petits-Poussins ; Poussins ; Pupilles)

Le CD vote ensuite sur la poursuite de la politique de fusion des catégories garçons et filles en 2008. Le bilan étant bon selon le Directeur des Jeunes, il est décidé par 4 voix pour (Jacques Maillard, Christian Clin, Muriel Santos Da Silva et Christophe Choisy) et 3 abstentions (Hubert Benéteau, Bosko Basic et Damien Jarry) d'unifier les catégories pupilles et pupillettes en 2008.

Enfin, il sera inscrit dans le règlement des Championnats Jeunes que l'organisateur devra tout mettre en œuvre pour avoir la parité dans les différents tournois.

3. Le secteur Féminin.

Muriel Santos da Silva annonce avoir reçu une lettre de la responsable fédérale féminine, Mme Jocelyne Wolfangel, dans laquelle elle propose la création d'une 3^{ème} division féminine, ceci pour limiter les déplacements. Jacques Maillard rappelle la position de la ligue sur le secteur féminin : Intégrer au maximum les féminines avec les garçons et non les séparer en organisant des compétitions parallèles, seule possibilité de progression. Aussi les clubs sont libres de participer à cette compétition sans pour autant y être encouragés par la ligue Cette position sera rappelée à Mme Wolfangel par Muriel Santos da Silva.

4. Point financier.

Le trésorier, Hubert Benéteau, annonce un excédent de 1000 € alors que la FFE doit encore environ 2000 € à la ligue. Cette dernière somme devant être versée en septembre.

Demandes de subvention :

L'école Jean Macé de Lisieux, l'école de la Rivière Saint-Sauveur et le Collège de Honfleur sollicitent une subvention pour leur déplacement aux finales nationales scolaires à Hyères.

Jacques Maillard propose 200 € pour chacun. Vive protestation de Muriel Santos Da Silva qui argue que ces établissements ne font rien pour la promotion du jeu d'échecs puisqu'ils se contentent d'utiliser les joueurs formés dans les clubs. Christophe Choisy précise que la fédération va changer le règlement des championnats scolaires pour limiter la participation des forts joueurs de clubs à ces compétitions, ce qui corrobore la position de Muriel.

Jacques Maillard pense le contraire. Le secteur scolaire représente le vivier des futurs joueurs de clubs. Ne pas aider ces établissements aurait des conséquences graves pour le développement de notre sport. Si certains joueurs de ces établissements sont de forts joueurs de clubs, la majorité sont des amateurs. Jacques Maillard propose 150 € et demande un vote.

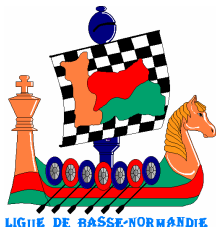
Pour : 2 voix (J. Maillard et D. Jarry)

Contre : 2 voix (M. Santos da Silva et H. Benéteau)

Abstentions : 3 (C. Choisy, C. Clin, B. Basic)

La voix du président étant prépondérante, les trois établissements recevront chacun 150 €.

Pour éviter le renouvellement de ce débat chaque année, le montant est entériné pour les saisons suivantes sous réserve que les établissements concernés en fassent la demande.



LIGUE DE BASSE NORMANDIE DES ECHECS

Président : Jacques MAILLARD 02, Rue Le Mont Notre Dame 14530 LUC SUR MER.

Tel : 02 31 37 20 20 ou 08 75 47 35 16 courriel : jacquelisa.maillard@wanadoo.fr

Le club d'Agneaux-Saint-Lô sollicite 100 € pour aide au déplacement à la finale nationale de la Coupe 2000. Pour 4 (J. Maillard, H. Bénèteau, M. Santos da Silva, C. Choisy) et 3 abstentions (C. Clin, D. Jarry, B. Basic.)

5. Championnats scolaires.

Mme Véronique Auvray, responsable scolaire de la Ligue, dresse le bilan des finales académiques et des finales nationales.

PHASE ACADEMIQUE : Le Championnat académique des écoles primaires et des collèges s'est déroulé à Saint-Lô.

1- Ecoles primaires :

Six établissements étaient représentés : La Rivière St Sauveur, Colleville, René Coty de Trouville, Rauville la Bigot, Jean Macé de Lisieux soit 48 enfants.

L'Institut St-Lô ayant terminé premier, ils se sont qualifiés pour la phase finale ; d'autre part, Jean Macé de Lisieux champion en titre était qualifié d'office.

L'Institut ayant déclaré forfait pour la phase finale pour une raison de coût, la Rivière St Sauveur a pu participer au championnat de France organisé à Hyères.

2- Collèges :

Cette compétition s'est déroulée à Mondeville et c'est le Collège Gambier de Lisieux qui s'est qualifié. L'Institut St-Lô, champion en titre, était également qualifié.

Aucun de ces deux établissements n'a pu se rendre pour des questions de coûts à cette finale. Le collège d'Honfleur a donc pu se présenter à cette compétition.

3- Lycées :

Deux établissements ont concouru : Lycée Grignard de Cherbourg et L'Institut St-Lô

L'Institut a remporté cette phase ; mais aucun des deux lycées ne pouvaient faire le déplacement jusqu'à Hyères.

PHASE FINALE 2007 : La phase finale se déroulait à Hyères et pour des raisons financières plusieurs établissements de notre ligue n'ont pu se rendre à ce championnat.

1- Ecoles primaires :

Deux établissements représentaient notre ligue : Jean Macé de Lisieux et La Rivière St Sauveur (l'Institut n'ayant pu faire le déplacement)

Sur 28 établissements participants à cette finale, Lisieux s'est classé 5^{ème} et La Rivière St Sauveur 12^{ème}

2- Collèges :

L'Institut St-Lô et le Collège Gambier de Lisieux ont déclaré forfait.

Le Collège Alphonse Allais d'Honfleur a terminé à la 18^{ème} place sur 24 établissements représentés.

3- Lycées :

Aucun établissement de la ligue ne s'est déplacé.

6. États Généraux FFE.

J. Maillard indique que les clubs ont reçu les informations concernant l'organisation des états généraux de la FFE. Christophe Choisy aurait souhaité une synthèse au niveau Ligue. En fait les documents sont à renvoyer directement à la Fédération sans passer par l'étape ligue avant le 14 juillet. Il était de toute façon



LIGUE DE BASSE NORMANDIE DES ECHECS

Président : Jacques MAILLARD 02, Rue Le Mont Notre Dame 14530 LUC SUR MER.
Tel : 02 31 37 20 20 ou 08 75 47 35 16 courriel : jacquelisa.maillard@wanadoo.fr

difficile d'organiser avant la fin juin une telle synthèse. Christophe Choisy aimerait que des représentants proposés par les clubs soient désignés pour participer à ces états généraux mais les modalités de désignation restent très floues.

7. Divers :

L'AG de la Ligue est fixée au 29 septembre 2007. Le lieu reste à définir. Appel à candidature pour accueillir l'AG.

La prochaine réunion du CD de la Ligue aura lieu le mercredi 5 septembre 2007 à Caen Alekhine.

La séance est levée à 22h30.

Le secrétaire, Christian CLIN.